

## ADMINISTRATION GENERALE

### MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE REHABILITATION D'UNE PARTIE DES ESPACES INTERIEURS DES TENNIS DE BRAY-DUNES

Rapporteur : Monsieur Frédéric VANHILLE, Président

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 dite « loi handicap » s'imposant aux Etablissements Recevant du Public (ERP) et suite à la mise en place des agendas d'accessibilité programmée (ADAP), le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre souhaite poursuivre ses efforts de mise aux normes de son patrimoine bâti.

En effet, le SIDF désire procéder à la réhabilitation d'une partie des espaces intérieurs des tennis de Bray-Dunes situés dans l'enceinte de la base de voile du Clos Fleuri, notamment le hall d'entrée, le couloir, les vestiaires, les sanitaires et les douches.

Le coût estimé de ces travaux s'établit 160 000 € HT.

Pour mener à bien ce projet, le Syndicat envisage de faire appel à un maître d'œuvre.

C'est pourquoi, il est demandé au Comité de bien vouloir autoriser cette opération et de lancer une consultation en vue du choix du maître d'œuvre.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,  
Approuve les présentes dispositions,  
Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir.

ADOPTE

*Adressé à M. Le Sous-Préfet*  
*Et publié le* **18 JUIN 2019**

Fait à Dunkerque, le 13 juin 2019  
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Frédéric VANHILLE.

République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal  
Des Dunes de Flandre

## EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du  
Comité Syndical  
Du Syndicat Intercommunal des  
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 5 juin 2019

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

**Séance du jeudi 13 juin 2019 – 18 h 30**

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Madame Alexandra DEMAIRÉ

### ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS – Thierry WALLYN- Patrice BERTELOOT – Alexandra DEMAIRÉ

Suppléants :

### ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Bernard WEISBECKER - Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE – Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN – Grégory EVRARD.

### ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE – Florence VANHILLE - Catherine VERLYNDE.